

# « Le préfet n'est pas une vedette »

*Le préfet fera bientôt ses valises. La décision a été prise le 7 juillet. Denis Prieur évoque son travail dans le département, la conception qu'il a du rôle de représentant de l'Etat, ses souvenirs. Entretien.*

**L**e conseil des ministres a décidé, mercredi 7 juillet, un important mouvement préfectoral. Ce jeu national de chaises musicales a fini par concerner l'Essonne. Après maintes rumeurs, colportées depuis plus d'un an, le départ du préfet, Denis Prieur, est acté. Arrivé en février 2000, il rejoindra le Pas-de-Calais où il sera officiellement en place le 26 juillet. Denis Prieur sera resté plus de quatre ans en Essonne: un record. Sur la plaque indiquant les noms des préfets du département, le sien sera bientôt suivi de Bernard Fraigneau, son successeur, venu de l'Eure. M. Prieur, quittera l'Essonne, «son dynamisme, son esprit d'entreprise, le foisonnement de ses projets avec regret». Interview.

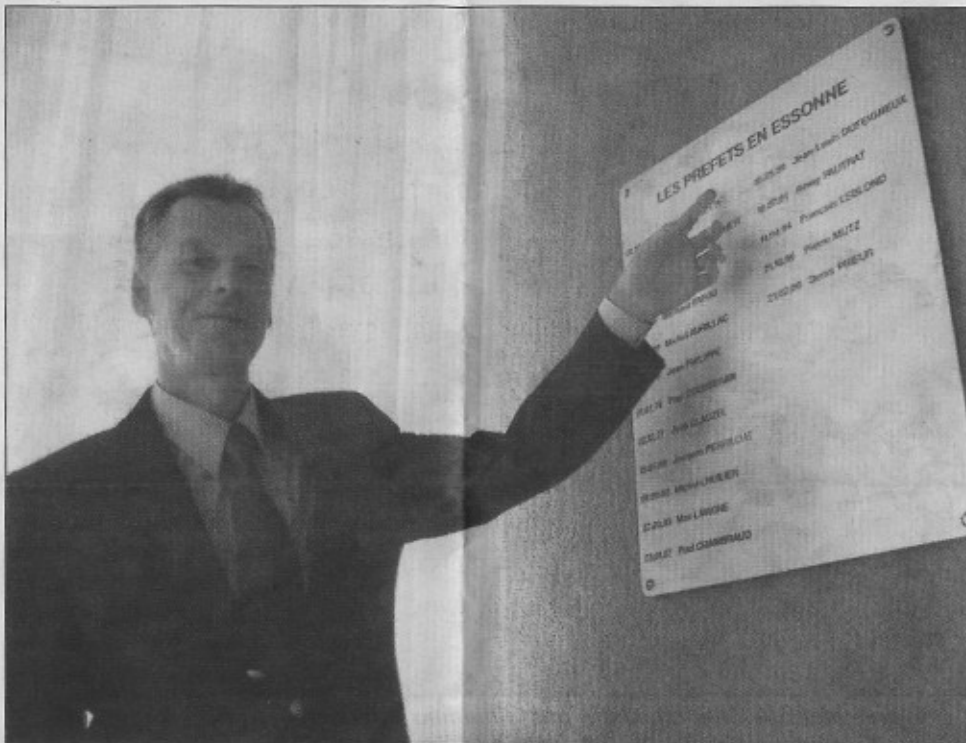
Plus de quatre ans, préfet dans l'Essonne, c'est long?

Denis Prieur: «Moi, cela ne m'a pas paru long. Je ne me suis pas ennuyé. Mais c'est vrai, que je détens le record de durée de présence ici». Vous insistez sur le travail d'équipe, sur la multiplicité des compétences, celles des sous-préfets, du secrétaire général, du directeur de cabinet, des services déconcentrés de l'Etat (DDASS, Inspection académique, DDE...), mais un préfet peut-il imprimer sa marque sur le fonctionnement d'une préfecture?

Denis Prieur: «Le mot me paraît un peu fort. C'est vrai que les préfets ont des personnalités différentes et qu'au fil du temps, ils ont acquis chacun leur méthode. Chaque préfet a son style».

Quel est le vôtre?

Denis Prieur: «Je ne suis pas quelqu'un de très spectaculaire. Je ne suis pas l'homme des grandes déclarations et je ne suis jamais rentré dans une polémique. Je considère qu'il y a des règles de conduite à tenir. On ne peut pas être impulsif. Le préfet n'est pas une vedette. Ce



Sur la plaque affichée au cabinet de la préfecture, s'égrène la liste des préfets depuis 1964, date de la constitution du département.

qui m'intéresse, c'est travailler dans la durée et je pense être persévérant».

C'est la première fois que vous étiez préfet dans la banlieue parisienne, qu'est-ce qui vous a marqué?

Denis Prieur: «Il y a une tension permanente liée aux violences urbaines. Même si elles ont diminué dans le département, on sait qu'on n'est jamais à l'abri. Il s'est passé des faits tragiques, la mort des jeunes Romuald et Laurent, celle de cette dame tuée par une balle perdue... cette violence se manifeste épisodiquement et peut dégénérer à tout instant».

Quel est le rôle du préfet dans cette lutte contre la délinquance?

Denis Prieur: «Là, on est typiquement dans le travail d'équipe avec les forces de police, de gendarmerie et avec le procureur. Cela se traduit chaque semaine par une réunion avec la police et la gendarmerie, durant laquelle on évoque les faits de délinquance et les événements d'ac-

tualité tels les manifestations ou les dates anniversaires de morts tragiques dans les cités notamment... nous sommes attentifs à ce qu'il n'y ait pas de débordements. Avec le procureur, nous faisons un balayage de la délinquance sur un trimestre et donnons des orientations. Nous avons constaté par exemple que la délinquance baissait dans l'Essonne mais que les cambriolages eux ne baissaient pas. On a donc mis l'accent dessus».

Quelles sont les actions dont vous vous souviendrez?

Denis Prieur: «Je me suis beaucoup attaché à entretenir des liens avec le milieu économique. J'ai fait tout ce que je pouvais pour la faculté des métiers (NDLR : nouvel équipement à Evry en septembre où seront regroupés les CFA de l'Essonne) car je crois beaucoup aux formations qui débouchent sur un emploi. Je crois aussi avoir joué un rôle dans tous les projets qui font la richesse du département, Genopole,

le synchrotron Soleil, les laboratoires de recherche du plateau de Saclay. Je suis souvent allé voir les dirigeants d'Altis à Corbeil-Essonnes pour demander d'assurer l'emploi sur le site... On a réussi aussi à obtenir deux nouvelles zones franches (NDLR : secteur dans lequel les entreprises sont exonérées de taxes professionnelles) à Epinay-sous-Sénart et à Evry-Corbeil». Quelle est votre relation avec le terrain, le milieu associatif?

Denis Prieur: «J'ai essayé de m'impliquer dans la politique de la ville. Pour moi, c'est une dimension importante de l'action de l'Etat, tout ce que l'on fait en direction des quartiers sensibles pour que l'Etat ne soit pas considéré comme quelque chose de lointain, de froid et d'inhumain. Nous avons encouragé en les subventionnant des travaux de réhabilitation dans les immeubles. J'ai eu beaucoup de contacts avec les bailleurs, le DAL [Droit au logement] et les présidents d'amicales de locataires, aux Tarterêts, aux Pyramides...».

Quelle est votre perception de la population de la banlieue?

La vie est plus rude ici qu'en province et souvent les gens sont seuls. Ils n'ont pas de repères et ont du mal à savoir ce qui relève vraiment de la compétence de la préfecture. J'ai mesuré ici, qu'il y avait une grande attente des gens vis-à-vis des services de l'Etat. Je reçois des lettres de personnes qui me signalent des problèmes d'ornières sur une voirie communale, qui me parle de leur fils qui a passé son code et qui attend toujours de passer l'épreuve pratique du permis... C'est pour cela que j'ai cherché à soigner l'accueil de la préfecture, au téléphone, au guichet, par courrier et que j'ai demandé à mes collaborateurs d'œuvrer dans ce sens».

Les nominations de préfets sont-elles politiques?

Denis Prieur: «Je n'en suis pas convaincu. Mon parcours est très linéaire. A chaque fois, j'ai été nommé dans un département un peu plus gros que le précédent. Je suis arrivé en Essonne en 2000 et en 2002, je suis resté alors qu'il y avait eu un changement de majorité. Et je ne suis pas seul dans ce cas-là».

Propos recueillis par Anne Rohou

## Bernard Fraigneau sera le nouveau préfet



*Venu de l'Eure, le nouveau préfet  
est attendu cet été (Le Progrès).*

Bernard Fraigneau, 53 ans, marié, père de deux enfants, quitte l'Eure où il était installé depuis l'année 2000. Né le 7 mai 1951, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il est affecté au ministère de l'Intérieur à sa sortie de l'ENA (promotion Michel de Montaigne) en 1979. Après divers postes de secrétaire général ou de directeur de cabinet en préfectures dans les Hautes-Pyrénées, les Hautes-Alpes, en Polynésie, dans le Vaucluse et dans le Midi-Pyrénées, il entre en 1990 à Antenne 2. Il en devient le directeur général adjoint aux côtés de Jean-Michel Gaillard, alors directeur de la chaîne. Un an plus tard, il est secrétaire général pour l'administration de la police de Versailles. Il sera peu de temps plus tard nommé sous-préfet de Brest dans le Finistère. En 1995, il devient préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense Sud-Ouest. Il débute sa carrière de préfet en 1998, nommé dans le Jura, puis dans l'Eure en 2000. L'Essonne sera le troisième département de son parcours.